

Le Var & vous



**LES ROUTES
DÉPARTEMENTALES,
engagement de sécurité
au quotidien**

À LA UNE

La Fête du livre
du Var

EN IMAGES

La Protection maternelle
et infantile du Var

INNOVATION

Mur XR : une première
nationale !

2

LE DÉPARTEMENT EN IMAGES

Protection maternelle et infantile et actions de santé, au plus près de vous

7

LES ACTUS

en action

14

AU SERVICE DES COMMUNES

L'adressage communal, un chantier d'envergure

16

GRAND ANGLE

Routes départementales, un engagement au quotidien

24

INNOVATION

Mur XR : une première nationale !

26

ÉVÈNEMENT

La Fête du livre du Var



16



26



38

30

C'EST VOTÉ

La politique jeunesse 2024-2028

en lumière

32

VIENS JE T'EMMÈNE...

Dans *Les jardins et palais d'Orient* à l'HDE Var

37

COUP DE CŒUR

Le Var, terre de sport

40

À L'AFFICHE

À l'Écomusée départemental des 4 Frères, au Muséum départemental du Var et à la Maison départementale de la nature du Plan

41

À TABLE

Daube de bœuf de Sandrine Bettoni et Éric Monier, cuisiniers au collège La Guicharde à Sanary-sur-Mer



LE DÉPARTEMENT

OÙ TROUVER LE VAR & VOUS ?

Le magazine est diffusé gratuitement lors de manifestations événementielles. Il est également disponible à l'Hôtel du Département à Toulon, dans les lieux départementaux ouverts au public, dans les mairies...

Il est téléchargeable sur le site www.var.fr



ABONNEZ-VOUS AUX MAGAZINES DU DÉPARTEMENT

Rendez-vous sur var.fr/mon-abonnement et recevez-les à domicile ou par courriel à chaque publication.

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX     var.fr

Directeur de publication : Jean-Louis Masson
Rédaction : Muriel Priad, Sabine Quilici,
Photo : Nicolas Lacroix, Samchedim Damen Debbih
Maquette : Isabelle Cilichini, création/réalisation graphique/cartographie/suivi de fabrication
Photogravure : Graphic Azur - Impression : Imaye Graphic, tirage à 40 000 exemplaires - Dépôt légal à parution
N°ISSN 2970-6505 (imprimé) ISSN 2970-4405 (en ligne) - Coût de fabrication unitaire 0,61 € TTC
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAR Direction médias et événementiel
390 avenue des Lices - CS 41303 - 83076 Toulon Cedex
Site internet : www.var.fr - redaction@var.fr



une marque propriété du Département du Var

édito

Jean-Louis MASSON
Président
du Conseil départemental du Var



Avec vous !

Ma priorité centrale, c'est l'engagement quotidien du Département auprès de vous : routes départementales modernes et fiables, accompagnement et protection de l'enfance, soutien aux projets de vos communes, déploiement de la fibre, collèges... Chaque jour, les élus et les agents du Conseil départemental déploient leur énergie et leurs compétences pour vous servir. Tous ont chevillé au corps leur amour du territoire autant que leur attachement à un service public de proximité efficace.

Chaque jour, du Verdon au littoral, de Saint-Zacharie à l'ouest à Tanneron à l'est, en passant par Tourves, Flassans-sur-Issole, Taradeau, Callas, le Département est à pied d'œuvre pour vous faciliter la vie.

Cet engagement, nous le tiendrons quelles que soient les circonstances nationales et internationales car le bonheur d'être Varois n'a pas de prix. ■

Protection maternelle et infantile et actions de santé, le Département au plus près de vous

Informer, écouter, soutenir, conseiller, orienter. Au sein du Conseil départemental du Var, les services de Protection maternelle et infantile (PMI) et des actions de santé accompagnent les Varoises et les Varois lors des temps forts de leur vie. Dans ces lieux gratuits et ouverts à tous, les professionnels de la PMI - des équipes pluridisciplinaires composées de médecins, infirmiers, puéricultrices, sages femmes, pharmaciens, conseillères conjugales et familiales et administratifs... -, accueillent les femmes enceintes, les enfants de moins de 6 ans et leurs parents, mais également les adolescents ou adultes qui ont des questionnements sur leur vie sexuelle et conjugale. Les sages-femmes peuvent aussi se rendre à domicile pour rencontrer les futurs parents qui le souhaitent, afin de répondre à toutes leurs questions, tout comme les puéricultrices pour les nouveau-nés et les enfants de moins de 6 ans. Ces consultations et visites sont gratuites pour tous. Relève également de la PMI la délivrance des agréments des assistants maternels - qui gardent les enfants à leur domicile - et des assistants familiaux qui accueillent de façon permanente les enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance. Les services de PMI délivrent également les autorisations de création des établissements d'accueil du jeune enfant et assurent le contrôle. À ces missions, s'ajoutent la prévention des maltraitances, l'évaluation des informations préoccupantes et le suivi médical des enfants confiés. Enfin, pour les élèves en petite ou moyenne section de maternelle, les infirmiers et les médecins de la PMI effectuent des bilans de santé et assurent le dépistage des troubles du langage, du développement psychomoteur, de la vision, de l'audition, du surpoids...

De plus, s'agissant des actions de santé, la lutte contre la tuberculose est déléguée par l'Agence régionale de santé (ARS) au Département par voie d'habilitation du Centre de lutte anti tuberculose. Enfin, autre mission essentielle, la vaccination et sa promotion.





Des consultations pré et post-natales et des visites à domicile sont possibles par les sages-femmes du Département. Elles s'adressent aux femmes enceintes afin de répondre à leurs questions sur le déroulement de la grossesse, l'allaitement, la contraception du post-partum... et d'assurer leur suivi médical et des séances de préparation à l'accouchement. Prises en charge par le Département, ces visites sont entièrement gratuites.

Les consultations infantiles servent à informer, écouter, soutenir, conseiller et orienter les nouveaux parents sur des sujets aussi variés que le développement de leur enfant, son hygiène de vie, son sommeil, son alimentation, la parentalité, la prévention des accidents domestiques, les modes de garde... Elles permettent également de procéder aux onze vaccinations obligatoires. Ces consultations gratuites sont assurées par un médecin et une puéricultrice du Département. Des puéricultrices peuvent aussi recevoir les parents ou aller à leur domicile jusqu'aux 6 ans de l'enfant.

Des lieux de rencontre et de dialogue sont ouverts aux enfants de moins de 4 ans accompagnés de leurs parents. Ils offrent un espace convivial et familial pour partager, jouer, se poser, observer, écouter, prendre confiance, explorer et créer du lien, sous le regard bienveillant des professionnels de la Protection maternelle et infantile.



© Adithia Strick



En chiffres*

- 7 918** actes de puériculture
- 5 687** visites de puéricultrice à domicile
- 2 955** vaccins administrés
- 2 799** assistants maternels
- 1 508** consultations médicales effectuées par un médecin ou une sage-femme dans les centres de santé sexuelle
- 1 280** demi-journées de consultations infantiles
- 298** crèches collectives agréées
- 277** assistants familiaux employés par le Département
- 16** établissements à gestion parentale
- 3** espaces d'accueil enfants parents répartis sur 5 sites différents.

* en 2023





L'équipe pluridisciplinaire de la PMI et des actions de santé du site Allègre à Toulon

Onze centres de santé sexuelle sont répartis sur l'ensemble du Var. Gratuits et ouverts à tous sans rendez-vous, y compris aux mineurs, qui peuvent être reçus sans autorisation parentale et bénéficier d'une prise en charge spécifique, ils proposent des consultations par des conseillères conjugales et familiales et des médecins. Des questions aussi diversifiées que la vie de couple, la sexualité, l'éducation familiale, le respect du corps et de l'autre, la prévention des infections sexuellement transmissibles, la contraception, l'interruption volontaire de grossesse, la prévention des violences conjugales peuvent être abordées.



Jardins d'enfants, crèche parentale, halte garderie, micro-crèche, multi-accueil...

C'est le Département, par le biais de la PMI, qui accorde les autorisations d'ouverture de ces structures. Ces établissements sont ensuite soumis au contrôle et à la surveillance du médecin responsable des services de PMII.



Plus d'infos sur var.fr ■



Les conseillers départementaux
du CANTON DE LA SEYNE-SUR-MER 1
Lydie ONTENIENTE
Ludovic PONTONE



« La boîte à malices » rouvre à La Seyne-sur-Mer

Depuis le 1^{er} octobre, l'Espace d'Accueil Enfants Parents (EAEP) « La boîte à malices » animé par la Protection maternelle et infantile du Département du Var rouvre au sein de nouveaux locaux : « L'Agora des services » à La Seyne-sur-Mer. Les espaces d'accueil enfants parents sont des lieux de rencontre et de dialogue. Anonymes, gratuits et ouverts, ils constituent un espace privilégié dans lequel parents et enfants sont amenés à se retrouver aux côtés de professionnels de la petite enfance. Véritable lieu de socialisation, ils aident les enfants à se préparer petit à petit à la future séparation physique avec leurs parents pour entrer en crèche, à l'école... Une préparation en douceur, qui s'effectue dans une ambiance détendue et conviviale. **La boîte à Malices - Agora, Tour C, place Emile Adjed, 450 boulevard Jean Rostand à La Seyne-sur-Mer - Accès libre et gratuit sans inscription - Les mardis de 9 h à 11 h 30 (hors vacances scolaires) Tél. 04 83 95 49 00. Retrouvez tous les autres espaces dans le Var sur var.fr.**



La conseillère
départementale
Caroline DEPALLENS,
présidente de la commission Enfance
et de la commission de Surveillance
du Centre départemental de l'enfance

Chef de file de la protection de l'enfance, entre autres actions, le Département du Var organise le recueil, le traitement et l'évaluation des informations préoccupantes relatives aux mineurs en danger ou en risque de danger. En 2023, 6 352 informations préoccupantes ont été enregistrées par la cellule de recueil des informations préoccupantes : un chiffre en hausse constante.

Parce qu'il était trop ancien et qu'il avait besoin d'être actualisé, adapté, élargi, un nouveau protocole relatif au recueil, au traitement et à l'évaluation des informations préoccupantes concernant les mineurs en danger ou en risque de l'être, et à la lutte contre les violences faites aux mineurs a été signé, le 21 octobre dernier entre le Département du Var et pas moins de 15 partenaires institutionnels, publics varois.



Enfance en danger !



Plan camion : la modernisation continue

Deux nouveaux engins opérationnels ont été livrés au Centre d'incendie et de secours de La Garde, en présence de Jean-Louis Masson, président du Conseil départemental du Var, Dominique Lain, 3^e vice-président du Département du Var, président du Conseil d'Administration du Service départemental d'incendie et de secours du Var, du directeur



Le conseiller départemental Dominique LAIN,

3^e vice-président du Département du Var, président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours du Var

départemental du SDIS Éric Grohin et de Hélène Arnaud-Bill, maire de La Garde. « *Le premier est un véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV), le second un fourgon pompe tonne (FPT) de nouvelle génération* », présente Dominique Lain, avant d'ajouter : « *Depuis deux ans, le SDIS aura acquis 12 VSAV et 2 FPT pour équiper les Centres d'incendie et de secours du Var* ».

60 000 €

ont été investis par le Département pour des travaux de renaturation, aménagements paysagers et équipements DFCI sur le Grand Gaou et le Petit Gaou à Six-Fours-les-Plages, suite à un incendie en 2023.



Panneaux photovoltaïques : le Département agit

Dans le cadre de sa politique Naturellement Var, le Département privilégie sur ses bâtiments l'utilisation d'énergies renouvelables avec l'installation d'équipements permettant l'auto-alimentation en électricité sur au moins 60 sites en 5 ans. De même, il soutient les communes qui se lancent dans cette démarche, comme la Ville de La Garde qui a reçu une aide départementale de 200 000 € pour l'opération d'autoconsommation collective par le photovoltaïque concernant les bâtiments EHPAD Mas des Senes, le hangar du centre technique municipal et l'école Eliette Santoni. La centrale photovoltaïque de l'école a été inaugurée le 17 septembre en présence de Jean-Louis Masson, président du Département (notre photo).

Var Insertion Travail, ça bouge !

LES ACTUS



© Adobe stock

119 COMMUNES 100 % RELIÉES AU TRÈS HAUT DÉBIT À LA FIN DE L'ANNÉE 2024

C'est l'engagement pris par le Département du Var, 11 intercommunalités et la Région Sud dans le cadre du déploiement du réseau d'initiative publique Var, Très haut débit.



La conseillère
départementale
Lydie ONTENIENTE,
Présidente de la commission
Insertion et action sociale



Participation au salon Var'Up, unique salon de l'entreprise dans le Var, signature de la convention « Appui à l'accompagnement des travailleurs indépendants artisans, allocataires du RSA » avec la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Paca, les équipes de la direction du Développement social et de l'insertion du Département du Var, sont pleinement engagées dans la stratégie Var insertion travail, VIT. Lancée en avril 2023, la stratégie VIT repose sur un accompagnement intensif des allocataires du RSA pour leur permettre de retrouver rapidement un emploi. Le Département du Var a consacré 10 M€ pour financer les deux premières années de VIT. 300 personnes sont reçues chaque semaine, soit 12 000 depuis le début de la stratégie.

« La courte échelle », une crèche inclusive restaurée à Brignoles



Le 20 septembre, *La courte échelle*, nouvelle version, a été inaugurée par Jean-Louis Masson, président du Département du Var et Didier Brémond, président de la Provence verte, 1^{er} vice-président du Département et maire de Brignoles, en présence de Charbel Aboud, sous-préfet de l'arrondissement, André Guiol, sénateur du Var, Chantal Lassoutanie, conseillère départementale et de nombreux élus locaux. Un nouveau bâtiment de 676 m² a été construit pour remplacer les modulaires vieillissants. Adapté aux besoins des enfants et des professionnels, il dispose de tout le confort nécessaire : une grande salle d'activité, des dortoirs séparés, de grands espaces extérieurs... Afin de faciliter l'inclusion et l'insertion professionnelle, des places sont réservées à des enfants en situation de handicap et à des enfants dont les parents sont en insertion professionnelle. Le Département a participé au financement de cette réhabilitation à hauteur de 650 000 €.

Océan de savoirs !



La conseillère départementale
Laetitia QUILICI,

2^e vice-présidente du Département,
présidente de la commission Numérique, enseignement
supérieur, recherche et innovation



La conseillère
départementale
Valérie RIALLAND,

Présidente
de la commission Collèges

Du 7 au 10 octobre, la science a été fêtée dans les collèges publics varois.

À l'initiative du Département du Var, de nombreuses animations, ateliers et conférences ont été programmés pour plus de 1 000 collégiens.

Visite du Muséum départemental du Var et de son exposition *Tous champions, les records de la nature*, de laboratoires de l'Université de Toulon, rencontre avec les professionnels de l'Ifremer et ceux du Labtruck départemental, camion du laboratoire départemental utilisé l'été pour l'analyse de la qualité des eaux de baignade, découverte de Télomédis, la plateforme audiovisuelle et numérique de l'Université de Toulon et réalisation d'une vidéo, animation autour d'une épave du XIX^e siècle découverte au large du Cap Sicié, atelier avec l'école d'ingénieur Isen à Toulon, sur le traitement des déchets plastique en mer, expérience immersive avec des casques en 360° et une exposition en réalité augmentée sur la biodiversité du littoral et les épaves de la Seconde Guerre mondiale.

« Une semaine riche en découverte pour ces jeunes Varois, qui a pu susciter des vocations », soulignent en souriant les conseillères départementales Laetitia Quilici et Valérie Rialland. « Elle a permis de valoriser la médiation scientifique ainsi que nos structures et nos partenaires ».



VAR 1944, ça continue

Depuis son lancement en juin dernier, l'opération Var 44, menée par le Département, a gagné du terrain. Ce projet d'ampleur, intitulé *Var 1944 - Les routes varoises de la liberté*, a permis de mettre en lumière les lieux varois emblématiques et de rendre hommage aux soldats, aux femmes et aux hommes qui y ont pris part.

Aujourd'hui, plusieurs étapes ont été franchies. Après la création d'un comité scientifique, plusieurs projets ont été labellisés, comme les expositions au Musée des troupes de marine à Fréjus, au Musée de l'artillerie à Draguignan, un chemin de mémoire à Saint-Raphaël, un documentaire réalisé sur les *Gendarmes varois dans la résistance*, sans oublier la commune de Cavalaire pour son cycle commémoratif. **Une application de visite virtuelle, Var 1944, a été lancée afin de revivre en géolocalisation les événements d'août 1944. Une signalétique routière directionnelle dédiée a été posée et 13 plaques commémoratives installées.** Enfin, plusieurs expositions et actions culturelles ont été menées, comme l'exposition *Le Débarquement de Provence, de la Résistance au retour de la République* aux Archives départementales du Var. Une seconde - co-organisée par le Département et le Musée de la Marine - *Opération Dragoon. 1944, le débarquement de Provence en photographies*, ouverte jusqu'au 5 janvier 2025. Cet été, le survol d'avions historiques sur les 153 communes a été organisé avec l'association Mémoires Bormes 44. En septembre dernier, une projection au cinéma Le Royal à Toulon du reportage et du film-documentaire « *Le Var, 15 août 1944 : le débarquement de la victoire* », réalisé par BFM TV et produit par le Département du Var a franchi une nouvelle étape sur la liberté. Une thématique forte pour cette année 2024, qui marque aussi la Fête du livre du Var.



Le conseiller départemental **Philippe LEONELLI**, chargé de mission du Débarquement de Provence



Contrat de ville...

...4 de plus !

En plus de Draguignan, Le Muy et Le Luc-en-Provence, tout récemment, 4 contrats de ville supplémentaires ont été signés sur le territoire de la Métropole TPM avec les Villes de **La Seyne-sur-Mer, Toulon, La Garde et Hyères-les-Palmiers**. À travers les contrats de ville « Engagement quartiers 2030 », le Département du Var renforce son action sur des sujets prioritaires tels que l'emploi avec Var insertion travail, le soutien aux centres sociaux, la prévention spécialisée ou encore la jeunesse, les sports et la culture.



RALLYE DU VAR



La conseillère départementale
Véronique BERNARDINI,
présidente de la commission
Sport et jeunesse

Du 21 au 24 novembre, rendez-vous sur les routes varoises pour assister à la 70^e édition du Rallye du Var. Cette course mythique rassemble, chaque année, de nombreux participants dont de grands noms du sport automobile et des milliers de spectateurs. Cette année encore, elle démarre et se termine à Sainte-Maxime et traverse de nombreuses communes du massif des Maures et du Golfe de Saint-Tropez. Le Département, partenaire historique de cette manifestation, a versé une aide d'un montant de 14 000 €.

450 000 €

c'est le montant de l'aide attribuée par le Département à la commune de La Garde pour la consolidation de la falaise de Massacan. Un chantier titanesque de plus de 5 M€ avec 4 000 m² de roche bétonnés et 700 clous de 3 à 12 cm plantés. Lors de la visite de fin de ce chantier hors norme de sécurisation de la falaise - qui s'est déroulé en deux phases 2021-2022 et 2023-2024 - la commune et les partenaires présents, dont Jean-Louis Masson président du Département du Var, ont annoncé qu'ils souhaitent rapidement entamer la troisième et dernière phase des travaux pour rendre accessible la plage *Terre promise*, située en contrebas.



La conseillère départementale
Françoise LEGRAIEN,
Présidente de la commission Autonomie et handicap

HABITAT INCLUSIF, 22 communes concernées

Le Département du Var vient réitérer son engagement pour le développement de l'habitat inclusif par la signature d'une convention avec les porteurs de projets. L'habitat inclusif offre un logement à des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap qui font le choix de partager un projet de vie commun, dont l'animation et la coordination sont financées par le Département. Aujourd'hui, 22 communes varoises sont concernées. À terme, ce seront 244 personnes qui bénéficieront de l'Aide la vie partagée, dont 100 personnes âgées et 144 personnes en situation de handicap.

14

AU SERVICE DES COMMUNES

L'adressage communal,
un chantier d'envergure

16

GRAND ANGLE

Routes départementales,
un engagement au quotidien

24

INNOVATION

Mur XR :
une première nationale !

26

ÉVÈNEMENT

La Fête du livre du Var

30

C'EST VOTÉ

La politique jeunesse
2024-2028

en action



22 COMMUNES SOUTENUES

L'adressage communal, un chantier d'envergure

Unique, non ambiguë et identifiable : une adresse locale conforme, reconnue par l'administration doit répondre à des critères précis avec comme objectif premier d'assurer la sécurité des administrés. Créer une Base de données locales obligatoires à verser à la Base adresse nationale incombe aux communes. Un chantier d'envergure soutenu par le Département du Var.

Votre adresse postale est-elle bien conforme ? L'adressage au sein d'une commune est bien plus qu'une simple nomenclature de rues et de numéros. Il constitue un élément fondamental de l'organisation territoriale, impactant directement la vie quotidienne des habitants et le fonctionnement des services publics. Et depuis 2023, la loi 3DS* impose à toutes les communes, quelle que soit leur taille, de procéder à la création d'une base d'adresses locales (Bal). Les Bal de chacune des communes alimentent une base unique, la Base adresse nationale (Ban) : la seule base de données d'adresses officiellement reconnue par l'administration française. Dans le Var, 22 communes qui n'ont pas encore publié leur Bal, ont fait le choix d'être accompagnées par le Centre de ressource en information géographique (Crige) Paca. Un partenariat financé par le Département au bénéfice des communes. Saint-Julien-le-Montagnier est l'une des communes pilotes. Son maire Emmanuel Hugou et sa première adjointe Arlette Ruiz, en charge de la création de leur Bal sont à pied d'œuvre. « *Nous sommes quasiment à la fin de notre diagnostic. Nous sommes à plus de 90 %. Nous l'avons réalisé grâce au soutien du Crige Paca, avec lequel nos services municipaux dédiés sont en contact régulièrement.* »



Et leur premier constat est clair : « *Ce chantier est titanesque. Et surtout il va fortement impacter nos administrés avec des changements d'adresse* », nous explique avec inquiétude Emmanuel Hugou. Pour le comprendre, il faut connaître la configuration de Saint-Julien-le-Montagnier avec ses 2 500 habitants.

« *En superficie, nous sommes la 16^e commune du Var, qui s'étend sur 76 km². Son urbanisation est essaimée sur 41 km², avec ses 28 hameaux et 6 lotissements* », décrit le maire.

De ce contexte géographique et démographique découlent les premiers constats sur l'adressage. Doublement de nom de hameau, de chemin, d'impasse ou encore orthographié différemment à une lettre près... à Saint-Julien-le-Montagnier les 1 500 adresses ont quasiment toutes été passées au crible sur les 220 voies recensées et/ou à créer. Leur Bal ne peut pas être publié tel quel : il n'est pas conforme. Il va falloir le revoir avant l'étape finale : la dénomination par délibération du conseil municipal, des voies et lieux-dits, y compris des voies privées ouvertes à la circulation. Avant cette ultime étape : « *Nous allons organiser des réunions publiques pour rencontrer nos administrés et trouver des solutions les moins impactantes* », assurent Emmanuel Hugou et Arlette Ruiz. ■

*Article 169 de la loi «3DS» n° 2022-217 du 21 février 2022

La parole à l'élue

Laetitia Quilici,
2^e vice-présidente du Département du Var,
en charge de l'adressage



En proposant un accompagnement personnalisé, le Département du Var permet aux communes de mettre en place un système d'adressage précis et cohérent, améliorant ainsi la qualité de vie des habitants et l'efficacité des services publics. Sur les 76 000 €, 50 % est financé par la redevance usages et services numériques de la convention de coopération que nous avons avec 11 intercommunalités dans la mise en œuvre de notre réseau public de déploiement de la fibre Var très haut débit ».

76 000 €

C'est le montant du marché public passé par le Département avec le Centre de ressource en information géographique (Crige) Paca pour permettre aux communes de bénéficier d'un accompagnement sans coût à leur charge.





Routes départementales Un engagement au quotidien

C'est une certitude. Lors de vos déplacements quotidiens vous empruntez une route qui appartient au Département. Aujourd'hui, dans le Var, 3 000 km de voies constituent son réseau routier. Il en assure l'entretien, la gestion, la modernisation et la sécurisation.

La parole aux élus

Claude Pianetti,

vice-président du Département
Président de la Commission mobilités
et infrastructures routières (territoire hors métropole)

Quels sont les grands axes de la politique routière départementale ?

La politique routière départementale consiste avant tout à gérer, exploiter et entretenir le patrimoine composé de 3 000 km de routes départementales et de plus de 4 000 ouvrages d'art. Au quotidien, les agents du Département s'assurent que le réseau est viable, sécurisé et pérenne. Ensuite, nous développons l'infrastructure par des travaux permettant de rendre la route plus lisible, fluide, sécurisée ainsi que de partager les usages notamment avec les modes doux et les transports en commun. 3,5 M€ sont consacrés au Plan vélo.

Quels sont les grands projets à venir ?

La modernisation du réseau routier concerne de très nombreuses opérations sur tout le territoire varois, certaines de faible montant mais essentielles et d'autres plus importantes comme les projets de reconstruction du pont sur la Galiole à Fréjus, à Sillans-la-Cascade, l'aménagement du pont sur la Bresque et la traversée du village, l'aménagement de la RD 206 à Ollioules ou de la RD 562 à Montauroux. Plus de 42 M€ sont consacrés en investissement pour les seules routes.



En chiffres

3 000 km de routes
500 giratoires
709 km d'aménagements cyclables
4 398 ouvrages d'art surveillés par le Département
815 élèves handicapés transportés chaque jour
55,3 M€ consacrés par le Département aux routes, réseaux et transports
6 mètres, la largeur moyenne d'une route
20 cm, l'épaisseur moyenne d'un enrobé
1 M€ / km pour une voie verte (sans acquisition foncière)



Ludovic Pontone,

vice-président de la sous-commission
mobilités et infrastructures routières
(territoire métropolitain)

Pourquoi et comment le Département intervient-il sur le réseau routier de la Métropole Toulon Provence Méditerranée ?

Il y intervient pour plusieurs raisons. C'est tout d'abord lié principalement aux compétences et responsabilités partagées entre différentes administrations publiques. Le réseau routier français est géré par plusieurs gestionnaires en fonction de la nature et de l'importance des routes. Le Département, ce sont les routes départementales, la Métropole, les voies communales et les axes urbains ne relevant ni du Département ni de l'État. Par contre, lorsqu'une départementale traverse le périmètre de la Métropole, elle est toujours gérée par le Département. Ensuite, et c'est essentiel afin de garantir une cohérence dans les infrastructures et une fluidité de la circulation, nous travaillons de concert pour les projets d'aménagement ou de réaménagement routiers concernant à la fois des routes métropolitaines et départementales. Enfin, nous intervenons plus spécifiquement sur des infrastructures comme les ponts et tunnels présents sur les routes départementales traversant la métropole. Nous partageons également nos expériences sur différents projets liés à la sécurité routière, l'amélioration de la signalisation... Avec ce souhait d'avoir une équité sur le Département du Var, sur les différents travaux menés, sur notre réseau routier départemental.





Frédéric Durand

chef d'équipe au centre territorial de Hyères-les-Palmiers

« La sécurité pour tous, avant tout ! »



Un panneau de signalisation abîmé, un nid de poule dans la chaussée, des obstacles ou des débris à évacuer, une signalisation temporaire à poser, des travaux de fauchage en bordure de route et de curage de fossés... de l'intervention d'urgence à la programmation de travaux, dans les 22 centres territoriaux près de 500 agents des routes assurent quotidiennement l'entretien et la surveillance active des 3 000 km de routes départementales.

Au centre territorial de Hyères-les-Palmiers-La Garde, le chef d'équipe Frédéric Durand, gère le secteur le plus à l'est avec Le Lavandou, Bormes-les-Mimosas, La Londe-les-Maures, Hyères-les-Palmiers, La Crau, Carqueiranne. Il nous explique comment il met en place cette surveillance active sur son secteur avec son équipe constituée de 9 agents. « *Un système d'astreinte nous permet d'intervenir 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Et je peux m'appuyer sur une équipe de grande qualité avec des professionnels expérimentés* », précise-t-il en préambule avant d'expliquer : « *Notre travail de fond, c'est l'entretien régulier des bas-côtés, des enrobés... Ce sont des travaux programmés, comme le fauchage ou répondant à une urgence, suite à des inondations, ou un accident par exemple.* » Toute leur activité est nourrie par la surveillance active de leur 270 km de routes et pistes cyclables. Les informations arrivent de toute part. « *Nous assurons des patrouilles régulières sur notre réseau afin de détecter les anomalies. Nous sommes aussi informés d'éventuels incidents et ou accidents via le PC sécurité du Département, installé aux Lices à Toulon. Nous recevons des bulletins météo de notre Bureau central d'exploitation, BCE. Nous travaillons aussi en collaboration avec les services techniques des communes, les services de secours... Et inversement, si nécessaire, nous partageons nos constats pour qu'ils soient relayés par le BCE (lire notre encadré p 30)* ». Autant d'informations que Frédéric Durand devra prendre en compte dans l'organisation du travail de son équipe pour assurer la sécurité des usagers de la route et aussi de ses agents. On ne le dit jamais assez souvent : ralentissez lorsque vous voyez des agents travailler sur la route.

De 0,27 € à 0,60 €

L'indemnité kilométrique pour l'utilisation d'un véhicule personnel pour les élèves en situation de handicap a été revalorisée par le Département du Var pour cette rentrée 2024-2025. Il prend en charge les trajets entre le domicile et l'établissement scolaire, le domicile et le lieu de stage ou examen. C'est l'actualité du nouveau règlement départemental du transport des élèves et étudiants en situation de handicap, voté par l'assemblée départementale.

Inforoute, au plus près des usagers

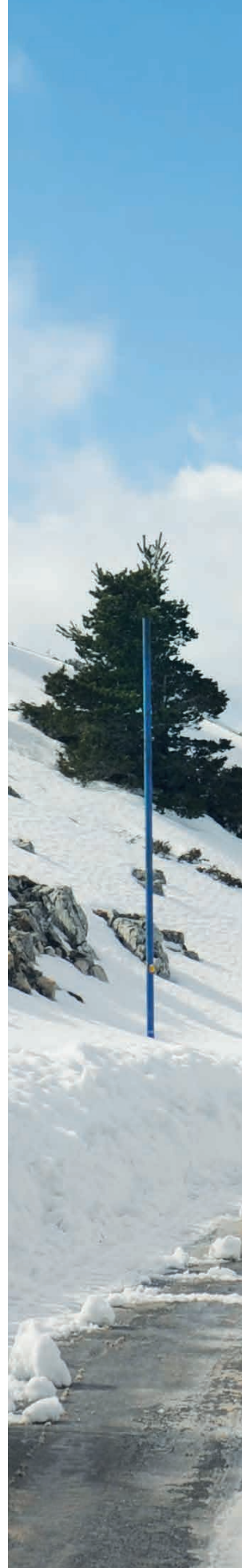
3 700

c'est le nombre d'abonnés
au compte InfoRouteVar sur X.

Travaux en cours ou à venir, événement exceptionnel susceptible de perturber la circulation, praticabilité de la route en période hivernale, accident, incident... 11 agents du Bureau central d'exploitation, BCE du Département du Var, informent en temps réel sur les conditions de circulation sur les routes départementales varoises. Autant de bulletins qui alimentent tous les jours, la carte inforoute sur var.fr, les médias, les réseaux sociaux, les applications dédiées à la circulation routière et parfois même les panneaux de signalisation autoroutière.



Ils sont aussi envoyés aux pompiers, à la gendarmerie et encore à la Préfecture... Un travail à la fois de fond et aussi de réactivité dans le traitement d'une information qui doit être aussi précise que juste. En hiver, une permanence est mise en place. Dès 3 heures du matin, les équipes s'assurent de l'état de praticabilité des routes sur les secteurs les plus souvent touchés par les chutes de neige et le verglas. « *Les bulletins sont rédigés et transmis avant 7 heures du matin, avant que les cars scolaires prennent la route. C'est un travail motivant. On sait que cela sert aux usagers* », exprime avec passion Fabrice Laloux, responsable du BCE.

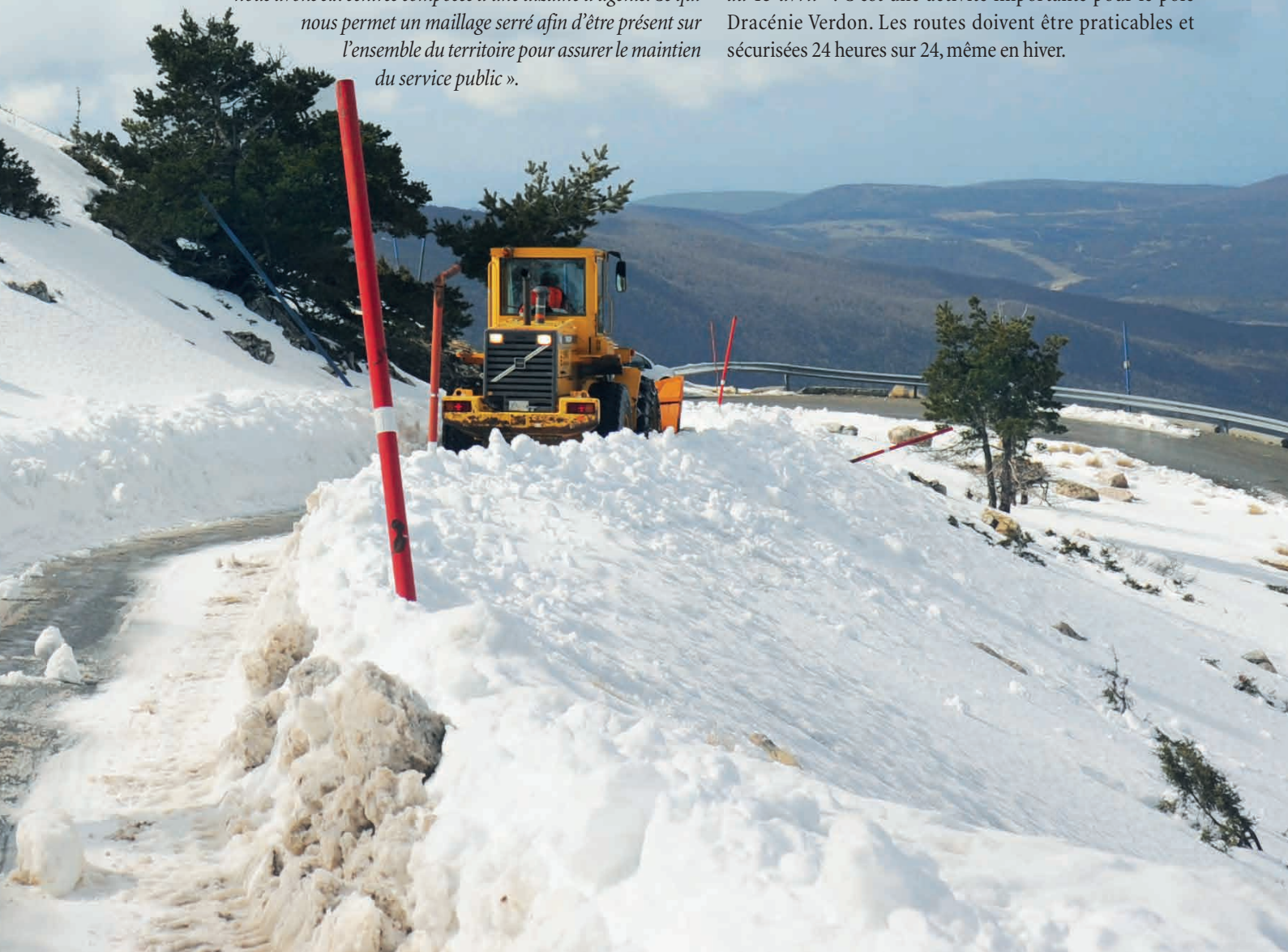


Entretien et exploitation, des agents mobilisés au quotidien

Réparation de chaussées, surveillance des ouvrages d'art, fauchage aux abords des routes départementales, curage des fossés, entretien du marquage, des panneaux, des glissières, salage, viabilité hivernale, rétablissement de la circulation lors d'un incident... Au Département du Var, l'entretien et l'exploitation du réseau routier sont gérés par quatre pôles territoriaux répartis sur le territoire : Provence verte, Provence Méditerranée, Dracénie Verdon et Fayence Esterel. En fonction de la géographie, de la population, de la fréquentation des routes, ils ont chacun leurs spécificités afin de répondre au mieux aux besoins des usagers.

Vincent Clavier, responsable du service Entretien et exploitation du pôle Dracénie Verdon, explique son fonctionnement : « Sur notre territoire, 900 km de voirie sont à entretenir. Pour cela, nous avons six centres composés d'une dizaine d'agents. Ce qui nous permet un maillage serré afin d'être présent sur l'ensemble du territoire pour assurer le maintien du service public ».

Car il s'agit d'assurer en temps réel la gestion des événements affectant le réseau routier et de garantir la sécurité des usagers. « Nous réalisons certains travaux en régie mais avons aussi des partenaires par le biais de marchés accord-cadre. Nous sommes parfois obligés de sous-traiter des missions pour soulager les équipes départementales », continue le responsable. Dans ce territoire situé au nord du département, la viabilité hivernale est une réalité : verglas, brouillard givrant et même neige. En hiver, la météo peut rendre le réseau impraticable. Une organisation spécifique est mise en place. Grâce à la veille météo, le Département peut connaître et anticiper les prévisions d'intempéries. « Les équipes sont prêtes à intervenir pour saler ou déneiger les routes, si les conditions le nécessitent. Nos véhicules sont équipés du 1^{er} novembre au 15 avril ». C'est une activité importante pour le pôle Dracénie Verdon. Les routes doivent être praticables et sécurisées 24 heures sur 24, même en hiver.



Un réseau modernisé pour toujours plus de sécurité

Aménager et moderniser le réseau routier avec comme priorité la sécurité et le confort des usagers, tel est le leitmotiv du Département. La qualité du réseau déjà existant, les contraintes environnementales et les impératifs budgétaires poussent le Département à privilégier la conservation et l'entretien de son patrimoine plutôt que la création de nouveaux axes routiers. La modernisation va donc concerner un axe vieillissant ou accidentogène. Bien sûr la fluidité du trafic est également prise en compte. Et des carrefours sont alors aménagés dans des zones où des embouteillages réguliers ou des temps d'attente trop longs sont constatés. « D'autres projets sont directement liés à l'aménagement du territoire », explique Jean-Luc Pouget, chef du service Études est du pôle ingénierie de la Direction des infrastructures et de la mobilité. « Par exemple, un nouveau collège vient d'être construit, une zone d'activité économique créée, nous sommes amenés à réaliser des aménagements routiers afin d'en faciliter leur desserte et leur accessibilité. Les principaux aménagements sont des créations de carrefours giratoires, des élargissements de routes avec une amélioration de la géométrie, des rectifications de virages, des aménagements d'entrée de ville, voire de boulevards urbains, des réparations de ponts et de murs de soutènement, et enfin des créations d'itinéraires cyclables ».



Les grands aménagements dans les années à venir

Fréjus : démolition et reconstruction du pont de la Galiote, viaduc de 124 mètres en fin de vie. Montant des travaux : 9 M€

Sillans-la-Cascade : aménagement de la RD 560 pour faciliter l'accès au village et création d'un cheminement piéton. Montant des travaux : 4,5 M€

Ollioules : aménagement du carrefour giratoire de la Cordeille en remplacement d'un carrefour à feux accidentogène et congestionné. Montant des travaux : 2,5 M€

Six-Fours-les-Plages : requalification de l'avenue de la mer permettant de limiter la vitesse des automobilistes et de faire coexister les usages (piétons, 2 roues, stationnement). Montant des travaux : 10 M€ dont une participation de 5 M€ de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Requalification de l'entrée est du **Muy** pour permettre la desserte d'une zone commerciale - Montant des travaux : 5 M€ (notre photo).



Piste cyclable, ça déroule !

Avec un plan vélo - voté pour la période 2023-2027 - composé de 47 actions pour développer la mobilité du quotidien, les élus de l'assemblée départementale ont souhaité donner un fort coup de pédalier à la mobilité douce. Piste, bande et double sens cyclable, voie verte... aujourd'hui, le Var dispose de 709 km d'aménagement cyclable... À ce jour, sur les 120 km du Parcours cyclable du littoral, 90 ont été aménagés. Pour EuroVelo sur les 60 km réalisés, 50 sont en voie verte.

Sur l'itinéraire de Tour du Verdon à vélo, les 193 km situés dans le Var sont balisés dans les deux sens. Ces routes dites touristiques participent aussi à la mobilité du quotidien. En 2025, une dizaine de chantiers seront menés, un peu partout dans le Var.

sur la route durable...

Entretien des chaussées, curage des fossés, fauchage des accotements, gestion des déchets...

Le Département du Var est engagé dans des techniques et pratiques durables sans déroger à la sécurité des usagers sur son réseau routier.



Gérald Lacroix,

responsable de la cellule maintenance du patrimoine routier au sein du service gestion technique de la route du Pôle patrimoine mobilité au sein du Département du Var

L'intérêt des techniques d'aujourd'hui est de pouvoir recycler ce qui est déjà présent dans nos chaussées à la fois dans les couches inférieures ou de revêtement, comme des granulats et des liants bitumineux. Cela permet de constituer sur place de nouveaux produits enrobés. Du coup, l'utilisation de matériaux de carrière est plus faible, de facto cela entraîne une économie des ressources naturelles. Ensuite, nous avons aussi souhaité réduire la température de fabrication et de mise en œuvre des enrobés. Ce qui entraîne des économies d'énergie et favorise le bien-être des travailleurs qui les mettent en œuvre. Sur un chantier test sur la RD 95 à Mazaugues, nous avons combiné les deux techniques. Nous avons réalisé, sur 800 mètres, un enrobé à froid, en recyclant la totalité des couches. C'est une première en France. Un protocole de suivi est mis en place pour avoir une première tendance de la durabilité à l'été 2026 ».

17 tonnes,

c'est le poids des déchets ménagers collectés en bordure de route en 2023 par la brigade de propreté du Département du Var.

ils ont dit...

Andrée Samat,

vice-présidente du Département
Présidente de la Commission développement durable, mobilités douces et performance énergétique

Le Département développe une dynamique spécifique sur l'innovation routière intégrée au sein des différentes politiques d'entretien, d'exploitation et de modernisation de son réseau routier. Il a intégré depuis quelques années déjà, dans ses politiques la thématique du développement durable à travers une démarche que l'on peut appeler route durable. Concrètement, cela se traduit à la fois dans les domaines technique, environnemental, économique et sociétal. Je pense à notre plan de fauchage raisonné pour maintenir la biodiversité aux abords de nos routes départementales, à la gestion et au tri des déchets récoltés lors des curages des fossés, au bien-être des agents qui travaillent sur les routes ».



Jérémy Chambonnet

responsable de la cellule appui régie au sein du service gestion technique de la route du Pôle patrimoine mobilité au sein du Département du Var

En bordure de route, nous avons mis en place un plan de fauchage raisonné qui respecte la biodiversité. Il prend à la fois en compte la sécurité sur la route et ces corridors écologiques. Régler la hauteur du rotor de l'épareuse, identifier les zones sensibles... sont autant d'actions et de techniques mises en œuvre par les agents en charge de l'entretien dans tous nos centres territoriaux. Préalablement à la campagne de fauchage, nous avons mis en place, depuis 4 ans, des brigades de propreté qui ramasse les déchets jetés dans les fossés. Aujourd'hui, nous collectons, trions et acheminons vers des filières agréées. Nous le faisons de manière empirique. Nous venons de signer une convention avec le Cerema* pour mettre en place le tri sélectif dans nos centres territoriaux avec comme objectif : obtenir le label 2EC ».

* Le Cerema est un établissement public relevant du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Il accompagne l'État et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.

Une première nationale !

C'est un mur XR* qui vient d'être installé à Télomédia. « Ça va remplacer les fonds verts utilisés aujourd'hui pour le cinéma pour créer des décors », explique Renaud Dumon, réalisateur et producteur, à l'initiative du projet avec l'équipe de Télomédia. Grâce à cette nouvelle technologie, l'Université de Toulon passe à une nouvelle génération. « C'est une révolution ! », s'exclament en chœur Renaud Dumon et Karim Adouane, vice-président délégué à l'Innovation pédagogique et numérique de l'université.

Un mur XR est composé de panneaux LED de haute définition. Il crée en direct et de façon dynamique et immersive, des décors virtuels qui semblent bien réels pour le spectateur. Les acteurs sont ainsi immergés dans les différents environnements imaginés par le réalisateur. Ils peuvent ainsi mieux appréhender le décor et leur jeu. C'est aussi un gain de temps considérable en post-production. « Avec les fonds verts, il fallait réaliser les décors pendant le montage. Désormais tout se fait en amont », souligne Renaud Dumon. Les professionnels estiment à 15 jours le temps gagné sur un tournage.

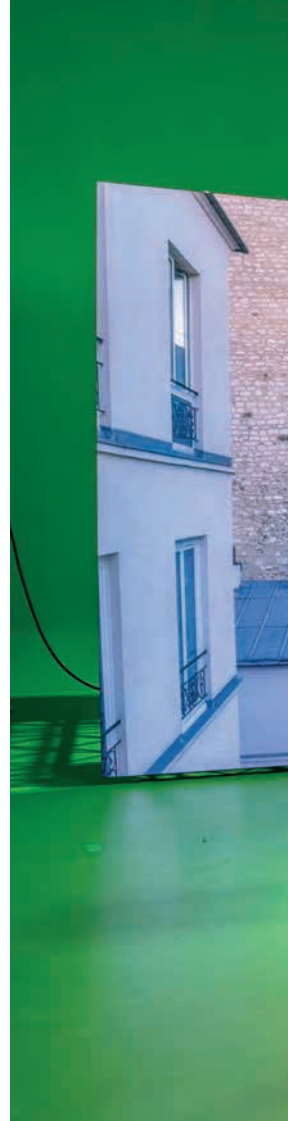
Pourquoi un mur LED pour l'Université de Toulon ?

Préparer les étudiants à de nouveaux métiers et outils, telle est l'ambition de l'université de Toulon. « Au sein de notre établissement, nous avons des formations multimédia et d'autres en audiovisuel. Nous avons voulu hybrider ces parcours pour créer du lien entre cinéma et jeu vidéo et mixer ces deux univers pour proposer de nouveaux modules de formation à de nouveaux métiers », explique le vice-président de l'université.

Le mur LED va être utilisé par plusieurs filières - licences professionnelles et masters. « Pour l'instant, il n'existe aucune formation à cet outil. Ce que nous proposons est unique en France. Nous souhaitons aussi ouvrir des formations aux professionnels », continue Karim Adouane. Des partenariats inter établissements sont également en cours de développement comme avec la Satis à Aubagne, une école de cinéma.

Les enjeux sont multiples. « À l'issue de leur formation, nos étudiants seront tout de suite opérationnels et

pourront travailler dans le monde entier », souligne Karim Adouane. Mais le but c'est aussi de les garder sur le territoire varois en les orientant directement sur les tournages qui se déroulent dans le Var. « Et il y en a beaucoup ! ». Autre enjeu très important : il s'agit d'identifier Toulon et le Var sur cette technologie. « La région est très dynamique dans le domaine du cinéma. Du côté de Cannes et Nice, c'est plutôt un cinéma traditionnel, Marseille s'est spécialisé dans le son. Et le Var est désormais l'expert du tournage virtuel ».





Pour les équipes techniques de Télomédia, c'est un vrai challenge comme le souligne le directeur technique Raul Mihuta-Palimariu : « C'est incroyable d'avoir ce mur ici à Toulon. Car c'est une technique présente uniquement sur les grands plateaux de tournage ».

Sous l'impulsion de Jean-Louis Masson, président du Département du Var, et mise en œuvre par Laetitia Quilici, vice-présidente et présidente de la commission Numérique, enseignement supérieur, recherche et innovation, le Département du Var a financé 80 % de ce mur LED, soit 160 000 € : « Nous souhaitons être moteur dans notre politique Enseignement supérieur, recherche et innovation. L'acquisition de ce mur LED participe à rendre attractif nos établissements d'enseignement supérieur. Aujourd'hui, l'Université de Toulon est la seule en France à disposer de cet outil pédagogique. Le Var marque la différence », souligne Laetitia Quilici. ■

*Extended reality ou réalité étendue



Neoset, opérateur de solutions de tournage sur écran LED

Choisie pour installer à Télomédia, un mur XR composé de 60 panneaux LED, la société Neoset est une référence dans le domaine. « Ce que nous faisons, explique Jérémie Tondowski, fondateur de Neoset, c'est de remettre au goût du jour les transparences, une technique de prise de vue qui consiste à mettre en studio des comédiens devant un faux décor. La technologie a tellement évolué qu'elle nous permet aujourd'hui d'avoir des écrans de qualité incroyable pour diffuser des contenus de qualité extrême. »

En France, ces écrans existent depuis moins de 4 ans. Ce sont ceux utilisés pour filmer la série *The Mandalorian* ou les films *The Irishman*, *Joker*... « Le projet de Télomédia nous tient particulièrement à cœur, car il n'existe pas de formation dédiée à toutes ces nouvelles technologies. Pour nous, c'est important qu'un outil de formation se mette en place. Nous allons accompagner les équipes enseignantes pour l'utilisation de cet écran et pour l'élaboration d'un programme pour les étudiants ».

La Fête du livre du Var

Incontournable depuis près de 25 ans, la Fête du livre du Var se tiendra sur la place d'Armes à Toulon, du 22 au 24 novembre avec comme thème la liberté.

Avec 14 librairies varoises partenaires, 150 rendez-vous littéraires, 450 auteurs enchantés de rencontrer leurs lecteurs, c'est cette année encore, un événement culturel unique. Littérature générale, fiction, essais, mais aussi littérature jeunesse et bande dessinée. Les amoureux des livres ne sauront plus où donner de la tête.



La parole à l'élue

Véronique Lenoir,

vice-présidente du Département et présidente de la commission Culture

La Fête du livre du Var est un événement annuel très attendu des Varoises et des Varois. C'est un moment de convivialité, de partage, de liberté créative et d'énergie collective où la littérature devient une passerelle entre les générations et les cultures. Ce grand rendez-vous populaire nous transporte le temps d'un week-end à travers tous les genres littéraires : fantastique, fiction, roman historique, poésie, polar... on vient à la Fête du livre du Var pour rencontrer les auteurs, échanger avec eux et trouver l'ouvrage ou les ouvrages - car souvent on ne peut choisir tellement l'offre est riche et diversifiée - qui feront écho à notre sensibilité et à notre imaginaire ! ».

Les temps forts

Plus de 150 rendez-vous littéraires sont programmés sur les trois jours de la Fête du livre du Var.

Les **grands entretiens** offrent l'occasion de rencontrer, pendant une heure, de grandes personnalités du monde littéraire, comme Bernard Minier, président d'honneur de la Fête du livre du Var, Annick Cojean ou encore Franz-Olivier Giesbert, Faïza Guene, Miguel Bonnefoy, Yann Queffelec...

Des **tables-rondes littéraires** abordent des thèmes aussi variés que *À quoi sert la littérature ?*, *Craindre les foudres, divines ou humaines*, *S'émouvoir devant la beauté du monde ou d'une œuvre* et bien d'autres encore...

Avec les **grands débats de société** et les **rencontres historiques**, l'actualité et l'histoire sont analysées et décortiquées par des essayistes, des journalistes, mais aussi des romanciers, des auteurs de bande dessinée et des scénaristes : les 80 ans du Débarquement de Provence, la Guerre d'Algérie, la vie des Ukrainiens face au conflit, redécouverte de grandes héroïnes de l'histoire...



Les animations

Vendredi 22 novembre - 17 h à 18 h 30

À l'occasion de la Fête nationale du Liban, **projection du film documentaire *La bataille du cèdre*** de Laurent Sorcelle, tiré de son livre *L'homme qui plantait des cèdres* (Arléa). Youssef Tawk est un médecin libanais à l'origine d'une reforestation d'envergure, à partir des cèdres millénaires du nord Liban.

Samedi 23 novembre - 18 h à 19 h

Lecture performance *Pompette, autobiographie prénatale*, de Daniel Picouly. Un seul-en-scène de 65 minutes d'après son roman *Les Larmes du vin* (Albin Michel)

Dimanche 24 novembre - 17 h à 18 h

Master class sur la prise de parole menée par Bertrand Périer et karaoké littéraire animé par Jérôme Attal.

Toutes les infos et la programmation complète sur fetedulivreduvar.fr



Une journée dédiée aux scolaires

Comme chaque année, le vendredi est consacré aux scolaires et notamment aux collégiens. Pour leur donner le goût de la lecture, plusieurs actions sont menées en amont de la Fête du livre du Var. Un concours d'écriture a été lancé auprès des collèges varois, autour du livre *Le château de ma mère* de Marcel Pagnol. Les gagnants seront dévoilés le 22 novembre. Des auteurs de bande dessinée sont également venus à la rencontre des collégiens dans leur établissement. Et plusieurs animations et ateliers, animés par des auteurs ou dessinateurs comme René Frégni, Jérôme Attal, Van Huy Ta, Jean-François Pré, Marguerite Bourtrolle, Frédéric Brremaud leur sont proposés tout au long de la journée du vendredi : rencontre autour de Marcel Pagnol, ateliers d'écriture sur les haïkus et les rengas, écriture de textes de chanson et slam, ateliers théâtre, manga, BD, polar, master class sur la prise de parole, quiz littéraire, jeu d'enquête et escape game sur *Manon des sources* de Marcel Pagnol, karaoké littéraire...





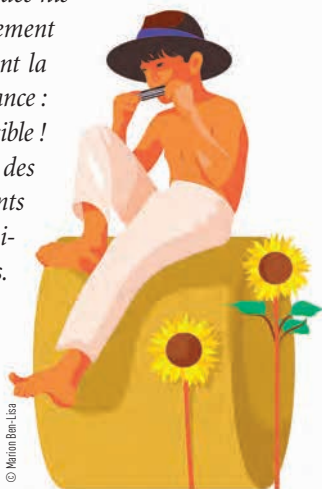
© Roger Courreau

Hommage à Marcel Pagnol

Nostalgie réconfortante pour cette édition avec un hommage à Marcel Pagnol, l'écrivain des souvenirs heureux. Marcel Pagnol c'est la Provence, ses habitants, ses couleurs, ses saveurs, ses senteurs... C'est bien la Provence qui donne une âme à toutes ses œuvres, littéraires comme cinématographiques.

En cette année du 50^e anniversaire de sa mort, le Département du Var a souhaité lui rendre un bel hommage. « *Il est l'une des figures les plus emblématiques de la littérature et du cinéma français, profondément attaché à la Provence et au Var. 50 ans après sa disparition, Pagnol a laissé une empreinte indélébile dans l'imaginaire collectif grâce à ses œuvres intemporelles dotées d'un univers chaleureux, simple et parfois mélancolique, où la nature provençale devient presque un personnage à part entière* », souligne Véronique Lenoir.

Pour mettre en valeur son œuvre, le Département a fait appel à Marion Ben-Lisa, illustratrice, pour réaliser une fresque que vous pourrez découvrir sur la Fête du livre du Var. « *Pour la créer, nous avons d'abord fait le point sur ce que nous évoque l'œuvre de Marcel Pagnol. On a rapidement pensé à la liberté, l'insouciance de l'enfance, et ce sont ces aspects qu'on a mis en avant dans la fresque* », explique-t-elle. L'inspiration a été vite trouvée pour cette jeune femme qui a grandi sur l'Île de la Réunion mais est venue chaque été en vacances à Aix-en-Provence, « *une ville si proche des paysages et des histoires que Pagnol a magnifiquement dépeint. Ses récits me rappellent la joie simple et spontanée de l'enfance : cette période où tout semble possible ! La liberté des grands espaces, des collines et des jeux insouciants entre amis sont des éléments universels qui transcendent le temps. À travers cette fresque, on a voulu rendre hommage à cette légèreté qui nous parle en tant qu'artistes, mais aussi en tant qu'enfants de Provence* ».



© Marion Ben-Lisa



Ils seront là !

450 auteurs français et étrangers sont attendus pour cette édition de la Fête du livre du Var. On peut compter sur la présence de Bernard Minier, Daniel Picouly, Annick Cojean, Franz-Olivier Giesbert, Michel Wieviorka, Yann Queffélec, Faïza Guene, Miguel Bonnefoy, Ivan Gros, Aurélien Bellanger, Eve Hermann, Pénélope Jossen, Catherine Bardon, Claire Deya... Mais aussi les écrivains ukrainiens Viktoriya et Pavlo Matyusha, l'italienne Alba Donati ou la suédoise Katarina Widholm. De nombreux auteurs varois seront également présents comme René Fregni, Lucie Vaudelle, Arthur Hoppner, Stephen Giner et Stéphane Gagno...

Remises de prix

Deux prix littéraires sont remis lors de la Fête du livre du Var : le Prix des lecteurs du Var et le prix Encre Marine.

Imaginé en 2005 par le Département du Var, le **Prix des lecteurs du Var** souhaite mettre en valeur des ouvrages sortis dans les deux ans. Il est décerné par les lecteurs ce qui est assez rare dans le monde des prix littéraires. Il récompense, chaque année, trois ouvrages dans trois catégories distinctes : littérature générale, jeunesse et bande dessinée. Créé en 1991 par l'amiral préfet maritime de la Méditerranée, également commandant de la zone et de l'arrondissement maritimes Méditerranée, le **prix Encre Marine** récompense un ouvrage mettant en valeur les thèmes liés à la mer et au monde maritime, civil ou militaire. Les prix sont remis le vendredi 22 novembre lors de l'inauguration de la Fête du livre du Var.

Rencontre avec...

Bernard Minier,
président d'honneur

Auteur français de roman policier, Bernard Minier a d'abord fait carrière dans l'administration des douanes. Il publie son premier roman en 2011. Depuis, le succès de chacun de ses livres fait de lui un auteur incontournable du polar français.



Vous avez été choisi pour être le président d'honneur de la Fête du livre du Var. Qu'est-ce que cela représente pour vous ?

C'est une forme d'accomplissement. Cette année, c'est la 3^e ou la 4^e fois que j'occupe une présidence de festival. C'est très nouveau parce que, jusqu'à présent, on m'en proposait assez peu. Je crois que c'est une forme de reconnaissance de mon travail. Je l'espère. Ce qui m'intéresse à travers cette présidence, c'est d'aller à la rencontre des nombreux auteurs présents et de découvrir des nouvelles plumes... Et le fait d'être président, ça invite aussi les autres à venir vers vous. C'est ce partage que j'aime avant tout.

Êtes-vous déjà venu à Toulon pour ce salon littéraire ?

Oui, je suis venu, il y a plusieurs années déjà. J'en garde un excellent souvenir, notamment de l'après salon, ce qu'il se passait le soir, quand la nuit tombait... (rires)
Sans rire, j'ai un souvenir formidable de la Fête du livre du Var, j'y ai passé des moments extraordinaires.

Vous êtes devenu en 13 ans, un des maîtres du thriller en France et même dans le monde.

Pouvez-vous nous raconter votre « changement de vie » ?

Le mot qui définit le mieux ce changement est radical ! La vie que j'avais auparavant n'avait vraiment rien à voir avec celle que j'ai actuellement. Je crois que j'ai connu plus de chambres d'hôtels, d'avions, de trains etc., pendant les 10 dernières années que pendant les 50 précédentes. En revanche, j'écris depuis que je suis en âge d'écrire. Je suis né en 1960 donc je suis d'une génération qui lisait des Bob Morane. Tous mes copains en lisaient aussi. Moi, je ne me contentais pas de les lire, je m'appropriais les personnages et je commençais à écrire des histoires avec eux. J'ai toujours écrit en définitive, même si j'ai proposé mon premier texte - *Glacé* - à la publication très tard.

Pouvez-vous nous parler de votre dernier roman *Les effacées* ?

C'est le deuxième opus qui se passe en Espagne avec mon héroïne, Lucia Guerrero. Dans ce livre, elle enquête sur des femmes de condition modeste qui se lèvent très tôt pour aller travailler avant tout le monde et qui sont presque invisibles. On ne les voit pas, finalement on les ignore et elles disparaissent sur le chemin du travail. En même temps, l'enquêtrice de la Guardia Civil investigate sur des ultra-riches, quelques-unes des grandes fortunes d'Espagne qui sont victimes d'un autre tueur.

Cette année, la Fête du livre du Var rend un hommage à Marcel Pagnol. Que représente cet auteur pour vous ?

J'enfonce peut-être des portes ouvertes mais les auteurs qui incarnent la Provence sont Daudet, Giono et Pagnol. Pagnol, c'est le Victor Hugo ou le Balzac provençal. C'est aussi l'alliance de la littérature et du cinéma, ces deux arts qu'il a portés merveilleusement. Sa vie aussi est presque un roman, son rapport aux femmes... On a bien entendu tous lu *La gloire de mon père* et *Le château de ma mère* quand on était gamin. Marcel Pagnol renvoie forcément aux souvenirs d'enfance. ■

Retrouvez l'intégralité de l'interview de Bernard Minier sur fetedulivreduvar.fr

La politique jeunesse 2024-2028, pour les citoyens de demain

Axe 1

Favoriser l'information des jeunes sur leurs droits

Faciliter la recherche d'informations et coordonner leur diffusion, tel est l'objectif de ce premier volet de la politique jeunesse du Département. En s'appuyant sur le Conseil départemental des jeunes, il souhaite réaliser une enquête auprès des jeunes pour connaître leurs sources d'information, diffuser les actions départementales en faveur de la jeunesse et aider les structures d'information jeunesse à développer leurs projets.

Axe 2

Favoriser l'autonomie et la citoyenneté des jeunes

Éducation à la citoyenneté, aux usages numériques et aux médias, et autonomie. Ce sont les trois thématiques de cet axe. Il s'agit, par exemple, de soutenir les initiatives et les engagements citoyens des jeunes en subventionnant des projets innovants dont ils sont eux-mêmes les porteurs. Les séjours et échanges européens seront soutenus ainsi que les actions de sensibilisation aux usages numériques. Pour aider les jeunes à gagner en autonomie, des aides pour l'obtention du Bafa ou du BAFD, pour la mobilité et l'accès aux vacances et aux loisirs seront développées.

Axe 3

Associer les jeunes à leur avenir

La lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaires est un enjeu majeur de cet axe afin que les jeunes puissent prendre en main leur destin. Différents dispositifs, comme les cadets de la gendarmerie ou de la Défense ou tout autre en lien avec l'engagement citoyen, peuvent permettre cet accompagnement. Un autre volet concerne la sensibilisation à l'environnement, en lien avec les Maisons départementales de la nature. Enfin, les jeunes seront accompagnés dans la découverte des métiers.

Axe 4

Fédérer les acteurs de la jeunesse

Le Département entend se positionner en tant qu'acteur prépondérant dans la coordination des structures jeunesse. Grâce à un diagnostic et un travail en synergie, il souhaite mettre en place une instance d'échanges et de partage d'expériences avec ses partenaires. Il envisage également de soutenir les projets portés par des associations œuvrant pour la jeunesse.



32

VIENS JE T'EMMÈNE...

Dans Les jardins et palais
d'Orient à l'HDDE Var

37

COUP DE CŒUR

Le Var, terre de sport

40

À L'AFFICHE

À l'Écomusée départemental
des 4 Frères, au Muséum
départemental du Var et
à la Maison départementale
de la nature du Plan

41

À TABLE

Daube de bœuf
de Sandrine Bettoni
et Éric Monier, cuisiniers
au collège La Guicharde
à Sanary-sur-Mer

en lumière

Dans les « Jardins et palais d'Orient » à Hôtel départemental des expositions du Var

Vous êtes amateurs d'art ? De jardin ? Ou encore de voyage ? L'exposition « Jardins et palais d'Orient » à l'Hôtel départemental des expositions du Var (HDE VAR) à Draguignan ruisselle de charme, embaume le parfum suave de la rose, révèle le raffinement et inscrit dans l'éternité ce qui est par essence éphémère... Une très belle proposition, née d'un partenariat exceptionnel entre le musée du Louvre à Paris et le Département du Var, à découvrir du 14 décembre 2024 au 6 avril 2025.

Qu'aimeriez-vous que le visiteur retienne après l'avoir visitée ? « *Qu'il ait eu l'impression de s'être promené dans un jardin merveilleux* », répondent spontanément Farhad Kazemi, commissaire de l'exposition, conservateur du patrimoine, chargé des collections de l'Iran médiéval au département des Arts de l'Islam du musée du Louvre et Monique Buresi, commissaire associée, documentaliste scientifique au département des Arts de l'Islam au musée du Louvre.

Une exposition immersive ? C'est une première à l'HDE Var. Une première aussi ce partenariat exceptionnel avec le musée du Louvre avec plus de 80 % des œuvres issues de huit de ses départements. Prêteur principal, son département des Arts de l'Islam mettra à l'honneur des chefs-d'œuvre des collections permanentes qui ont rarement été prêtés.

Au total ce sont plus plus de 250 œuvres et objets issus des collections du musée du Louvre et aussi d'institutions culturelles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui composent une véritable promenade poétique à travers les jardins mythiques de l'Antiquité, les jardins-palais de l'Espagne médiévale et surtout les jardins impériaux de l'Iran safavide, du monde ottoman et de l'Inde moghole à la période moderne.

La création contemporaine y aura, elle aussi, sa place avec deux gestes artistiques forts de l'artiste Stéphane Thidet, abordant les enjeux environnementaux et géopolitiques liés à ce très riche sujet (lire page 36).

À la fois chronologique et thématique, l'exposition *Jardins et palais d'Orient* aborde les aspects mythiques liés aux jardins, l'architecture indissociable des palais orientaux et jardins depuis l'Antiquité, mais aussi l'usage des jardins avec une promenade poétique pour le visiteur.

« *Cette exposition se veut à la fois une synthèse des expositions importantes sur le sujet, en apportant bien sûr les fruits récents de la recherche, mais aussi une tentative d'exposer des objets peu ou pas vus jusqu'ici* », assurent les commissaires. En partie pour cette raison mais aussi pour une plus grande cohérence, par Orient : « *Nous entendrons les terres des civilisations de l'Islam, depuis la péninsule Ibérique jusqu'au subcontinent indien, sans s'interdire d'évoquer les civilisations qui les ont côtoyées ou précédées* ».



Le raja Singh de Chamba et sa rani dans les jardins de Rajnagar (détail)
Ecole de Pahari - Inde, 1790-1795 - Gouache et aquarelle sur papier, rehaut d'or
Paris, Musée du Louvre, département des Arts de l'Islam
© GrandPalaisRmn (MNAAG, Paris) / Thierry Ollivier



Le Louvre et l'HDE Var : un partenariat historique

Depuis la création de l'HDE Var et sa première exposition *Ulysse, voyage dans une Méditerranée de légendes* en 2021, le musée du Louvre à Paris a toujours été un partenaire engagé. Au fil des expositions, la confiance s'est établie, partageant la même dynamique culturelle. Pour Souraya Noujaim, directrice du département des Arts de l'Islam au musée du Louvre :

« Je me réjouis de ce partenariat exceptionnel qui met à l'honneur les Jardins et palais d'Orient. Le Louvre prête plus de 200 œuvres exceptionnelles, parmi elles 160 du département des Arts de l'Islam. »

Et rappelle : « Le Louvre mène une politique très active de circulation de ses œuvres, afin de soutenir les musées de France qui souhaitent compléter la présentation de leurs fonds ou enrichir leur programmation d'expositions temporaires.

Ce choix de partage et de l'accessibilité, rejoint la dynamique culturelle engagée par le Département du Var, notamment dans ce très bel écrin qu'est l'HDE Var ».

Reliure à décor de fleurs et d'oiseaux (détail)
Iran, 1775-1825 - Papier mâché, décor peint et verni (laque)
Paris, Musée des Arts décoratifs
En dépôt au musée du Louvre, département des Arts de l'Islam



11 200 €

C'est le montant financé par le Département du Var pour les travaux de restauration de certaines œuvres présentes à l'exposition.

17, c'est le nombre de musées et bibliothèques prêteurs pour 256 objets présents.



Scènes de la Vie du Christ : Noli me Tangere
École de Mariotto di Nardo - Italie, XV^e siècle - Bois (peuplier)
Paris, Musée du Louvre, département des Peintures

Le jardin au cœur du mythe

« Nous avons créé un cycle qui va du jardin d'Eden jusqu'au paradis céleste en passant par l'intermédiaire qui est la mort et la résurrection avec le jardin funéraire. Et là aussi on se rend compte que des symboles ont traversé le temps », précise Farhad Kazemi, commissaire de l'exposition. Comme le végétal, la graine qui « meurt » en étant mise en terre et qui ensuite donne la plante. « C'est un symbole de résurrection. Le paon qui perd ses plumes en automne et qui les retrouve au printemps a été interprété, depuis l'Antiquité tardive, comme un signe de renouveau après la mort », ajoute-t-il. Ce cycle se termine par le paradis céleste, « imaginé dans les différentes croyances que ce soit dans le christianisme, l'islam, que dans les religions antiques polythéistes, où on imaginait aussi l'au-delà comme une vie renouvelée avec des images de jardin », conclut le commissaire.

L'eau, la botanique, les ménageries royales...

Plusieurs médiations numériques ont été réalisées par les commissaires de l'exposition.

À travers des textes simples, faciles à comprendre, des images et des vidéos, plusieurs thèmes sont abordés, Farhad Kazemi nous les présente : « Très didactiques, nous les avons imaginées pour les scolaires. Par exemple, pour l'eau, à travers un film, nous montrons toute l'ingénierie complexe déployée pour alimenter en eau des jardins dans ces pays au climat aride. En illustration, du pouvoir et du palais, nous avons réalisé également une vidéo sur les ménageries royales et les enclos de chasse qui font vraiment partie de la vie du palais. Sur la botanique, nous avons mis en avant la science. Comment nous permet-elle de connaître les jardins qui ont disparu aujourd'hui ? Alors, il y a toutes les sciences de la botanique : l'herbier ancien, et aussi les sciences annexes de l'archéologie en lien avec la botanique ».



Rencontre avec...

Farhad Kazemi,
commissaire de l'exposition,
conservateur du patrimoine,
chargé des collections de l'Iran
médiéval au département des Arts
de l'Islam du musée du Louvre
et

Monique Buresi,
commissaire associée, documentaliste
scientifique au département des Arts
de l'Islam au musée du Louvre.



Pouvez-vous nous présenter l'exposition ?

Farhad Kazemi et Monique Buresi : L'exposition est centrée sur l'idée du jardin avant tout. Avec le Département du Var, nous avons aussi souhaité inclure l'architecture du palais. Ce sont des entités indissociables depuis l'Antiquité jusqu'à la période moderne. Pourquoi le jardin ? Parce que c'est une composante très forte de la culture orientale. C'est un paradoxe puisque dans beaucoup de ces pays orientaux - en prenant une aire géographique de l'Espagne médiévale musulmane jusqu'au sous-continent indien, en excluant l'Extrême Orient - le climat est très varié. Le jardin est une richesse, un luxe. Et au-delà de ça, cette exposition nous ramène à des questions d'actualité que sont les crises climatiques, mais aussi géopolitiques. On souhaitait montrer un autre aspect de l'Orient. L'Orient festif, paisible, où le jardin est au centre de la vie.

Des jardins dans un musée : comment l'avez-vous imaginé ?

F. K. et M. B. : On l'a surtout imaginé pour donner une expérience au visiteur. Dès le départ, on voulait qu'il ait presque l'impression de se promener dans un jardin. Pour cela, nous avons beaucoup joué sur le côté sensoriel, sonore, olfactif et visuel. Le scénographe *Studio différemment* a été retenu pour sa proposition qui prenait en compte l'aspect immersif. Il respectait ce côté promenade et rêverie dans le jardin pour éveiller l'imaginaire.

Quel est le lien entre les objets d'art et le jardin ?

F. K. et M. B. : D'abord, l'iconographie. Énormément d'objets ont une forme ou un décor inspirés par la nature, le jardin, les fleurs. Ensuite, il y a ceux qui avaient un usage dans le jardin, comme dans le palais. On joue sur la communication entre ces deux espaces. On vivait à la fois à l'intérieur et à l'extérieur. Ces espaces communiquaient.

L'imaginaire des jardins et palais d'Orient, c'est le charme, la quiétude, le plaisir...

Comment cela se traduit-il dans l'exposition ?

F. K. et M. B. : Nous avons de très beaux objets mis en scène. On pense, par exemple, pour le côté ombre et lumière, visible invisible, ouverture et fermeture, à de magnifiques moucharabieh et/ou des « jali », l'équivalent indien, qui sont en pierre sculptée. Nous avons des tapis absolument magnifiques avec des dessins de jardin. Des céramiques architecturales qui recouvraient, par exemple, des zones palatiales avec des bouquets de fleurs... et un certain nombre d'objets pour les plaisirs de la vie quotidienne comme de la vaisselle de table luxueuse, que l'on utilisait à la fois à l'intérieur et à l'extérieur, des objets liés au tabac, au café, au thé... et puis il y a la poésie. La poésie que nous illustrons de plusieurs manières : par des scènes sur des objets représentant la vie au jardin notamment, sur un célèbre panneau du Louvre, avec un personnage déclamant de la poésie. Il y a aussi des textes poétiques qui sont inspirés par le jardin qui sont des allégories. Des images comme des fleurs, l'amour entre la rose et le rossignol... nourries par l'omniprésence du jardin.





Calligraphie (page d'album) (détail)
 Calligraphié par Mir Ali Haravi - Calligraphie : Iran, XVI^e siècle ; marge : Inde, 1600-1650
 Encre, couleurs et or sur papier - H. 37 ; L. 25,2 cm (page)
 Paris, musée du Louvre, département des Arts de l'Islam ; legs Georges Marteau, 1916

Pages 34 et 35 : Panneau de revêtement à la joute poétique (détail)
 Ispahan (Iran), palais de Tchehel Soutun (?), XVII^e siècle
 Céramique siliceuse, décor de glaçures colorées de type cuerda seca
 Paris, Musée du Louvre, département des Arts de l'Islam
 © Musée du Louvre, dist. GrandPalaisRmn - Raphaël Chipault

Comment avez-vous inscrit cette exposition dans notre monde contemporain ?

F. K. et M. B. : Dès le départ de sa conception, les questions d'actualité étaient au centre de nos réflexions avec le Département du Var. Nous avons souhaité faire appel à un artiste contemporain Stéphane Thidet. Deux de ses œuvres ponctuent l'exposition. La première conclut la partie centrale, la seconde marque le point final. Pour la première, elle intervient à la fin du parcours sur l'architecture du jardin du palais avec cette idée de jardin, signe ostentatoire de richesse, de pouvoir, avec cette maîtrise de l'homme sur la nature. Illusion ! Pour l'illustrer, Stéphane Thidet nous offre une œuvre plutôt grave marquant une rupture : c'est la ruine. Pour la seconde, nous souhaitons une œuvre qui marque le jardin du futur. Comment serait le jardin d'Orient dans le futur ? Sans rien dévoiler de cette œuvre, le résultat est spectaculaire.



Plat au paon (détail) - Turquie, Iznik, vers 1540-1555 - Céramique siliceuse, décor peint sur engobe sous glaçure transparente - Paris, Musée du Louvre, département des Arts de l'Islam
 Legs Raymond Koechlin, 1932 - K 3449 - 175HD - HD100116.orig : © Musée du Louvre, dist. RMN - Grand Palais / Hughes Dubois - 175HD - RM041160.orig.jpg : © 2004 GrandPalaisRmn (musée du Louvre) / Jean-Gilles Berizzi

coups de cœur

La mascotte de cette exposition : le **paon** pour Farhad Kazemi. Cet oiseau magnifique avec ses couleurs invraisemblables, originaire d'Inde, arrivé à Athènes dès l'Antiquité, a de multiples aspects dans les mythes et croyances. Lié à la résurrection, on en trouve par exemple deux autour d'un arbre de vie sur un reliquaire chrétien du vie siècle ou encore sur un plat du XVII^e. C'est un oiseau ambivalent avec un aspect très positif et très négatif – réputé pour sa beauté comme pour sa vanité. En Inde, il est lié à la musique et à Sarasvati, déesse des sciences et de la musique. Présent quasiment dans toutes les sections, il revêt à chaque fois une signification différente. Un magnifique plat d'Iznik du XVI^e siècle prêté par le Département des arts de l'Islam représente un paon perché sur une végétation fantastique.

Une page de calligraphie pour Monique Buresi. Composée par un célèbre calligraphe iranien du XVI^e siècle et encadrée en Inde au XVII^e siècle avec un décor floral délicieux, cette page illustre l'importance de la calligraphie comme art majeur en Islam, ainsi que la mode d'un tel décor dans les arts du livre en Inde moghole.

Stéphane Thidet à l'HDE Var

Traversée, et Ligne de feu (Horizon), deux œuvres contemporaines ont été créées par Stéphane Thidet pour l'exposition Jardins et palais d'Orient.



Pourquoi avoir choisi l'artiste contemporain Stéphane Thidet ?

« J'ai vu une de ses œuvres, Bruit Rose, une cascade de sable, qui tombe en continu et qui forme des dunes. Dans notre exposition, elle était parfaite. Car elle renvoie clairement à la réflexion de l'ensablement, de la désertification. L'idée de la ruine était vraiment très présente.

Mais c'est une œuvre monumentale que nous ne pouvons pas exposer à l'HDE Var. Du coup, en regardant les autres œuvres de Stéphane Thidet, on s'aperçoit qu'il a toujours des œuvres très fortes, qui n'ont pas besoin d'explication. On est complètement dans le ressenti et dans l'imaginaire. Mais avec un message fort à chaque fois », nous explique Farhad Kazemi, commissaire de l'exposition.

Pourquoi vous êtes-vous lancé dans cette aventure ?

Stéphane Thidet : *« Le titre m'a appelé pour différentes raisons. J'ai un travail qui s'inscrit dans des matériaux provenant de l'extérieur, la nature, la matière brute. La question de l'Orient ne m'est pas étrangère : j'expose actuellement en Algérie. L'Afrique du Nord est un territoire qui m'intéresse. Puis j'ai découvert le lieu, l'HDE Var, une de ses expositions... Et la notion de ruine - sur laquelle Farhad Kazemi m'a invitée pour la production de la première œuvre - avec cette question d'être toujours sur le fil, entre quelque chose de construit et de déconstruit, quelque chose qui soit sur le fil du paradoxe : ça me touche. Cette notion de ruine et de jardin m'a touchée ». ■*



Bruit Rose , 2022 Sable végétal, pumps, son/ organic sand, pumps, sound Installation In situ, Life, Saint-Nazaire Photo © Marc Damage

Le Var, terre de sport



Le Var est sans conteste un département tourné vers le sport. Avec près de 237 000 licenciés, plus de 2 300 clubs sportifs, de nombreuses infrastructures de qualité réparties sur l'ensemble du territoire et un patrimoine naturel exceptionnel, la pratique sportive trouve ici un accueil privilégié.

Le Conseil départemental du Var, en développant une politique sportive ambitieuse, affirme son rôle d'acteur majeur. Il entend encourager les Varoises et les Varois dans leur pratique sportive quelle qu'elle soit, développer l'image et le rayonnement du Var en tant que terre de sport et, enfin, soutenir le haut niveau. Car les sportifs sont considérés comme de réels ambassadeurs du Var. « *Le sport et les sportifs doivent participer, de manière ambitieuse, à la promotion de notre territoire* », souligne Véronique Bernardini, conseillère départementale, présidente de la commission Sport et jeunesse.



La soirée des champions

Ils sont 184. Ils ont entre 12 et 25 ans et sont champions de France, d'Europe ou du monde dans leur discipline sportive. Certains ont même participé aux Jeux olympiques ou paralympiques de Paris et ramené des médailles. Le Département du Var, comme il le fait depuis 2017, organise le 6 décembre la Soirée des champions, une grande cérémonie de remise de médailles. Car, comme le souligne Jean-Louis Masson, président du Conseil départemental : « *Ils méritent le meilleur. Ce sont des exemples. Leur détermination, leur engagement, leurs valeurs ne peuvent que nous rendre tous très fiers de leur réussite* ». Le Département leur alloue également une prime à l'excellence et à la performance pour un montant total de 72 500 €.

En chiffres

184 champions varois ont reçu une prime à l'excellence et à la performance dans
45 disciplines sportives :
84 pour un titre individuel
17 en équipe.

Pour la saison 2023/2024
75 champions de France
3 champions d'Europe
4 champions du monde
1 médaille d'argent aux Jeux olympiques de Paris



Le Var terre de sport : un film

C'est l'héritage du passage de la Flamme olympique dans le Var. Laurent Bonnet, conseiller départemental - en charge du relais de la Flamme olympique dans le Var - a souhaité montrer grâce à un film de 5 minutes, la pratique sportive dans le Var à travers ses paysages à couper le souffle et ses sportifs engagés et passionnés. Produit par le Département du Var, réalisé par l'agence de création audiovisuelle, 2ManyRiders, il propose une immersion au cœur de l'énergie vibrante du sport varois. Le Var, terre de sport, c'est une réalité. Pour Maxime Meucci, le réalisateur : « L'objectif est de créer une expérience visuelle mémorable. Cette réalisation vise à inspirer et à promouvoir le Var en tant que destination sportive incontournable ».



Le film Le Var terre de sport est à découvrir sur var.fr/terre-de-sport ou en flashant ce QR-code

Ils ont participé aux Jeux olympiques ou paralympiques de Paris !

Anthony Ammirati - Saut à la perche (JO)
 Jean-Baptiste Bernaz - Voile (JO)
 Michaël Bodegas - Waterpolo (JO)
 Timothée Carle - Volley-ball (JO)
 Kévin Dourbecker - Tennis de table (JP)
 Jérôme Duran - Basket fauteuil (JP)
 Ambre Esnault - Natation synchronisée (JO)
 Aurélien Fabre - Boccia (JP)
 Amandine Giardino - Volley-ball (JO)
 Nicolas Goyard - Planche à voile (JO)
 Louis Hardouin - Basket fauteuil (JP)
 Damien Joly - Natation (JO)
 Nicolas Jouannerie - Basket fauteuil (JP)
 Caroline Jouisse - Natation en eau libre (JO)
 Thu Kamkasomphou - Tennis de table (JP)
 Jérôme Laureri - Basket fauteuil (JP)
 Wassila Lkhadiri - Boxe (JO)
 Emma Lombardi - Triathlon (JO)
 Elise Marc - Triathlon (JP)
 Guylaine Marchand - Aviron (JP)
 Axel Mazella - Voile formula kite (JO)
 Stéphane Messi - Para tennis de table (JP)
 Tim Mourniac - Voile multicoque (JO)
 Nicolas Navarro - Marathon (JO)
 Léonie Périaud - Triathlon (JO)
 Nathan Petit - Judo (JP)
 Emilie Respaut - Volley-ball (JO)
 Nicolas - Savant-Aira - Tennis de table (JP)
 Mamady Traoré - Basket fauteuil (JP)



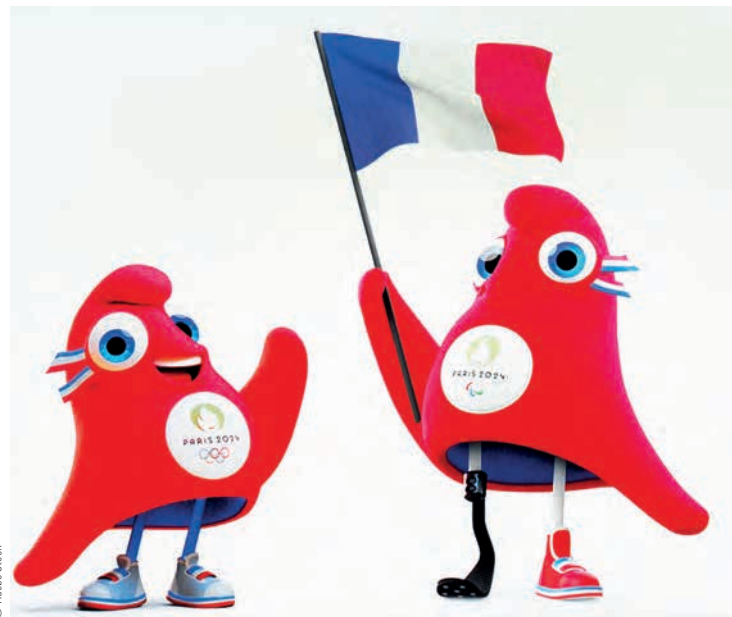
Pauline Ferrand-Prévo
 VTT (JO)
 Earvin Ngapeth
 Volley-ball (JO)
 Nicolas Le Goff
 Volley-ball (JO)
 Rayan Rebbadj
 Rugby (JO)



Lauriane Nolot
 Voile Kitesurf (JO)



Léo Bergère
 Triathlon (JO)
 Candyce Chafa
 Aviron (JP)
 Fabien Lamirault
 Tennis de table
 double médailles
 de bronze (JP)
 Christophe Laporte
 Cyclisme (JO)



■ CONTES ET LÉGENDES DE PROVENCE

Écomusée départemental des 4 Frères - Le Beausset

► Jusqu’au 23 février 2025

Venez découvrir la Provence à travers ses contes et légendes. En douze morceaux choisis, l’exposition *Contes et légendes de Provence*, à visiter jusqu’au 23 février 2025 à l’Écomusée départemental des 4 Frères au Beausset, plonge ses visiteurs dans un univers merveilleux et parfois effrayant, rempli de fées, sorcières, monstres et animaux étranges. Ils déambulent en suivant un circuit à travers le Var et la Provence pour en apprendre toujours plus. Visites, ateliers, balades, spectacles sont au programme pour accompagner l’exposition.

QUELQUES DATES À RETENIR :

10 novembre : atelier Écriture du conte

11 novembre : visite commentée par Caroline Rocca, commissaire de l’exposition

7 décembre : parcours d’interprétation sur *Les anciens métiers des collines*

à partir du 21 décembre (pendant les vacances scolaires) : jeu de piste *Contes et légendes*.

Entrée gratuite sur réservation pour les ateliers au 04 94 05 33 90 ou ed4ff@var.fr

Plus d’infos sur var.fr



■ TOUS CHAMPIONS, LES RECORDS DE LA NATURE

Muséum départemental du Var - Toulon

► Jusqu’au 9 mars 2025

Les athlètes de la biodiversité s’invitent au Muséum départemental du Var, dans le Jardin départemental du Las à Toulon. Ici, l’année olympique est célébrée avec une exposition et programmation scientifique et culturelle inédite, *Tous champions, les records de la nature*. « Sur le podium de la biodiversité mondiale, le guépard est champion incontesté du sprint, le caméléon vise comme personne au tir à l’arc, le séquoia atteint des hauteurs insoupçonnées, alors que les pirouettes de l’araignée acrobate nous laissent de marbre... Ces performances sont le fruit d’une longue évolution », soulignent les responsables du Muséum.

Entrée gratuite. Pour les animations sur inscription, réservation au 04 83 95 44 30 ou sur place. Toute la programmation sur museum.var.fr



■ « SUREXPOSITION » DE FABRICE HYBER

Maison départementale de la nature du Plan - La Garde

► Du 22 novembre 2024 au 13 juillet 2025

Dessin, peinture, sculpture, installation... Fabrice Hyber, figure emblématique du monde artistique international, propose *Surexposition*, une exposition captivante, à la Maison départementale de la nature du Plan à La Garde. L’ensemble de son œuvre offre une réflexion entre monde moderne, art et sciences. Créées pour l’occasion, trois œuvres originales, dont une fresque monumentale de 75 mètres de long, sont à découvrir. En parallèle, des ateliers, visites, conférences, spectacles, projections sont proposés. L’exposition sera inaugurée le 21 novembre à 18 heures en présence de l’artiste.

Entrée gratuite. Renseignements et inscriptions au 04 83 95 51 60 ou mdnplan@var.fr. Infos et programmation sur var.fr



Daube de bœuf

de Sandrine Bettoni et Éric Monier, cuisiniers au collège La Guicharde à Sanary-sur-Mer



INGRÉDIENTS

(pour 6 personnes)

- 1 kg de paleron de bœuf
- 1 l de vin rouge
- 1 bouillon de légumes ou de bœuf
- 5 oignons
- 1 tête d'ail
- Quelques clous de girofle
- Muscade
- Laurier
- Persil
- Huile d'olive
- Sel
- Poivre

PRÉPARATION

Découper la viande en gros morceaux. La faire revenir dans une cocotte. Une fois colorée, la sortir. Couper les oignons en lamelles et les faire revenir dans la même cocotte que la viande. Ajouter l'ail et toute la base aromatique (herbes et épices). Remettre la viande dans les oignons et les aromates. Ajouter le vin rouge et le bouillon. Cuire à couvert à grand feu pendant une heure et demie. Quand la sauce a réduit, baisser le feu et laisser mijoter encore une heure. Couper le feu et laisser reposer le tout pendant 30 minutes.

ACCOMPAGNEMENT

« Les gnocchis à la pomme de terre, préparés par le fabricant de pâtes local, se marient très bien avec la daube. C'est un vrai délice ! », affirment en chœur les deux cuisiniers.

Arrivée au Département en 2007, après des études dans une école hôtelière, Sandrine Bettoni commence sa carrière au collège Le Vigneret au Castellet.

« Je souhaitais allier ma passion de la cuisine à des horaires adaptés à la vie de famille ».

Depuis 2017, elle est chef au collège La Guicharde à Sanary-sur-Mer, secondée par Éric Monier. « J'ai trouvé ici une belle équipe soudée. Il y a une vraie solidarité, tous les agents départementaux sont dans l'entraide. Avec Éric, nous travaillons main dans la main, nous préparons les menus ensemble. On propose des menus sympas faits maison, avec des produits frais, locaux et de saison ».

Et pour inciter les collégiens à découvrir de nouveaux aliments ou à manger de manière équilibrée, l'équipe de cuisine les incite à tout goûter et leur propose aussi les entrées en distribution libre. « Ils prennent ce qu'ils veulent et choisissent la quantité, ça les responsabilise et ça permet d'éviter le gaspillage ». ■

FÊTE DU LIVRE DU VAR 2024

Hommage à Marcel Pagnol



LE DÉPARTEMENT

VOUS DONNE RENDEZ-VOUS

DU 22 AU 24 NOVEMBRE 2024

PLACE D'ARMES À TOULON

PARTOUT, POUR TOUS, LES VARIATIONS CULTURELLES RAYONNENT